

nédiction solennelle du Très Saint Sacrement. Le chœur de la cathédrale, soutenu par un orchestre, fit entendre des chants magnifiques. Tout autant de souvenirs précieux et inoubliables pour les Catholiques du Pas.

UN CATHOLIQUE.

L'HONORABLE JOSEPH BERNIER,

SECRETARE PROVINCIAL DU MANITOBA.

La nomination d'un Catholique comme membre du cabinet provincial est un acte de justice dû aux Catholiques de la province, qui ont droit d'y être représentés alors que d'autres moins nombreux y ont plusieurs représentants. Voilà pourquoi Mgr l'Archevêque n'a pas eu de voir s'opposer à la récente nomination, dont l'honorable Joseph Bernier porte seul la responsabilité.

Il faut bien avouer, cependant, que dans les circonstances actuelles cette nomination semble plutôt un don funeste et gênant fait pour apaiser les Catholiques mécontents de ce que, malgré les amendements Coldwell, par trop anodins, rien n'a encore été fait pour améliorer la situation si pénible des centres mixtes, et cela après l'annexion du Keewatin au Manitoba. Aussi, par son abstention, Mgr l'Archevêque n'a pas entendu approuver la présente nomination qui ne sera ni une consolation ni une compensation pour les Catholiques toujours victimes de la politique.

Néanmoins, il faut éviter que l'esprit de parti oublieux de ce qui a été fait déjà pour améliorer la condition des Catholiques à la campagne et pour défendre leurs droits menacés, ou un sentiment adverse à l'honorable M. Bernier et à ceux qu'ils représentent, ne diminue le mérite d'une juste réprobation de tout ce qui peut paraître un abandon de nos droits scolaires, bien qu'en réalité l'entrée d'un Catholique dans le ministère ne puisse être considérée comme un renoncement à ces droits. Les Catholiques continueront plus que jamais à réclamer, avec vigueur et calme, la justice qui leur est due d'après la Constitution même du pays.

— M. Arthur Bleau, gérant des *Cloches* est parti le 15 avril pour Montréal afin de prendre un repos bien mérité et pour traiter les affaires de la succession de son père décédé il y a quelques mois. Nous profitons avec plaisir de cette occasion pour remercier ce Monsieur des services précieux qu'il a rendus à l'administration des *Cloches* en la mettant sur un pied tel qu'elle peut payer ses dépenses et avoir même un surplus. Bon voyage et heureux retour à notre dévoué gérant.